



PROTCOLE SANITAIRE POUR LES ECOLES MATERNELLE H. LESNE ET ÉLÉMENTAIRE E. DUBOIS

QUELLES MESURES A PRENDRE POUR UNE RENTREE SEREINE ?

Les mesures présentées ci-dessous sont le fruit d'une collaboration entre la Municipalité, l'équipe enseignante et les représentants des parents d'élèves. Elles s'appuient sur le «protocole sanitaire réouverture des écoles maternelles et élémentaires » produit par le ministère de l'Education Nationale.

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent, notamment, à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans la famille de l'élève. Les parents sont notamment invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. En cas de symptômes ou de fièvre (37,8°C), l'enfant ne devra pas se rendre à l'école. Il paraît également indispensable de lire ces mesures avec l'enfant afin de lui faire comprendre que cette rentrée ne sera pas une rentrée comme les autres. Ils veilleront à ce que leurs enfants aient dans leurs cartables : **des mouchoirs jetables, une gourde d'eau remplie**. Les enfants ne seront pas autorisés à boire au robinet.

En classe, un temps important sera dédié au dialogue avec les élèves pour revenir sur la période de confinement, mais également pour expliquer les nouvelles règles qui permettront un accueil dans les meilleures conditions.

L'ACCUEIL DES ELEVES

Entrées des élèves aux écoles

Pour chaque école un dispositif d'accès par file, sera installé et devra être respecté par tous.

Temps scolaire

- **Les cours à l'école reprendront le Jeudi 14 Mai 2020**, conformément à l'organisation proposée lors de la réunion de concertation du 4 Mai 2020. Les enseignants ont pour mission d'informer les parents sur les différents groupes qu'ils constitueront.

Pas plus de 15 élèves par classe en élémentaire et pas plus de 10 élèves par classe en maternelle

Temps périscolaire

- Un service de garderie sera assuré le **lundi 11 Mai et le mardi 12 Mai 2020**, **uniquement pour les enfants des personnels prioritaires (soignants, fonctionnaires des forces de sécurité intérieure, postiers, enseignants, personnels communaux) et quel que soit le niveau de l'enfant, inscrit au préalable auprès des enseignantes.**

Le service de restauration scolaire ne fonctionnera pas durant ces deux jours, aussi la famille devra fournir le pique-nique du midi

A compter du Jeudi 14 Mai 2020 :

- la garderie sera assurée chaque jour d'école de 7h à 8h30 et de 16h10 à 19h pour l'école maternelle H. LESNE et de 7h à 8h20 et de 16h30 à 19h pour l'école élémentaire E. DUBOIS, **uniquement pour les enfants qui seront présents en classe. Les autres enfants ne pourront pas être accueillis dans les services périscolaires.**
- Une prise de température avec un thermomètre sans contact, sera effectuée par l'animateur à l'accueil de l'enfant. **En cas de température, l'enfant devra repartir avec ses parents.**

Transport

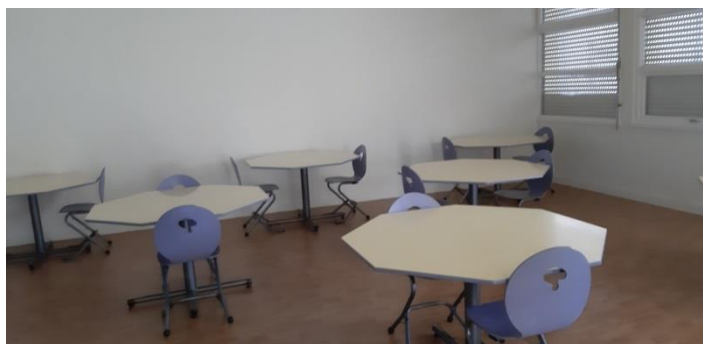
A compter du Jeudi 14 Mai 2020 :

- Le transport scolaire sera assuré normalement **mais avec un nombre de places limité et à raison d'un enfant, un siège sur deux en quinconce.** Une prise de température avec un thermomètre sans contact, sera effectuée par l'accompagnateur à la montée dans le bus. **En cas de température, l'enfant devra repartir avec les parents qui devront être présents à l'arrêt.**

Restauration scolaire

A compter du Jeudi 14 Mai 2020 :

La restauration scolaire sera **assurée uniquement pour les enfants présents en classe**. Pas de self-service mais un service à table au plateau.



Protections individuelles

- **le port de masques :**
 - Pour les élèves en école élémentaire, le port du masque n'est pas obligatoire mais les enfants peuvent en être équipés s'ils le souhaitent et s'ils sont en mesure de le porter dans des conditions satisfaisantes et s'il est fourni par les parents ;
 - Pour les élèves en école maternelle le port du masque est difficile et même déconseillé, sauf pour les élèves présentant notamment des pathologies respiratoires chroniques sévères ou une immunosuppression, si leur état de santé le permet et en capacité d'en porter un.
- **la mairie équipera chaque élève d'une visière.** Ce dispositif présente plusieurs avantages : il est adaptable à chaque enfant, de tous âges ; il ne gêne pas la vision et permet le port de lunettes ; il limite les mouvements de mains vers le visage ; il est facilement désinfectable. Ces visières seront nominatives et seront désinfectées.



- **Consignes relatives à l'entretien de la visière**

Le nettoyage de cette visière est obligatoire et placé sous la responsabilité des familles. Celui-ci doit être effectué chaque jour.

- **Consignes de nettoyage :**

Laissez tremper la visière dans un bain d'eau savonneuse, froide ou tiède (inférieure à 40°) pendant 2 heures minimum et laissez sécher à l'abri du soleil.

Attention :

- ne pas laisser sur le siège de votre véhicule
- ne pas nettoyer à l'alcool (risque de dégradation de la partie filmée)
- Ne pas oublier de ramener la visière chaque jour

Les gestes barrières : ils demeurent en vigueur :



Locaux

-**La désinfection des locaux** : chaque bureau d'élève, table, chaise, poignées de portes, toilette, lavabo, interrupteurs seront désinfectés chaque jour, le plus fréquemment possible et au minimum, deux fois par jour.

-**L'aération des locaux** : dès que possible, à minima au moment des récréations et de la pause méridienne

Le matériel scolaire et les jeux :

Pour l'école élémentaire, les jeux individuels seront privilégiés.

Il sera demandé aux élèves d'amener leur propre matériel (trousse, matériel d'écriture et de coloriage etc..)

Pour l'école maternelle, il sera demandé aux familles de laver régulièrement les oreillers, couvertures et « doudous ».

L'école se chargera du nettoyage périodique des draps individuels.

QUE SE PASSE-T-IL SI UN ELEVE PRESENTE DES SYMPTÔMES DURANT LA JOURNEE ?

Les symptômes évocateurs sont : toux, éternuements, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

- Isolement immédiat de l'élève avec un masque
- Prise de la température avec un thermomètre sans contact
- Appel sans délai des parents pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les mesures barrières

Informations CALI / ALSH

L'ALSH rouvrira ses portes à compter du Mercredi 13 Mai 2020, **après inscription auprès de la Directrice de la l'ALSH**, dans les conditions suivantes :

- Mercredi 13 Mai, accueil uniquement des enfants des personnels prioritaires avec pique-nique fourni par la famille.
- Mercredi 20 Mai accueil des enfants de GS, CP et CM2, ainsi que les enfants de personnels prioritaires.
- A partir du Mercredi 27 Mai, accueil de tous les enfants des écoles. Les mesures barrière et de distanciation devant être appliquées, le nombre d'enfants sera donc limité. Les enfants des personnels prioritaires et ceux dont les deux parents travaillent, seront accueillis en priorité.